

ON N'EST PAS DES SINGES!

RAS LE BOL D'ETRE PAYES AVEC DES CACAHUETES....

La plupart des entreprises du secteur sont actuellement en négociations annuelles obligatoires. Dans la majorité des cas, elles commencent les négociations 2011 alors que d'autres finissent à peine celles de 2010. Pour justifier leur refus de payer les salariés convenablement, nos patrons ont toujours une bonne excuse : "c'est la crise...", "vous savez avec la concurrence...", "vous coûtez déjà largement trop cher par rapport aux autres pays...". Pourtant avec une croissance de 4,2% en 2009, les centres d'appels ne connaissent pas la crise et il n'y a pas un trimestre sans l'annonce de l'ouverture d'un centre d'appel...

La crise touche de plein fouet les salariés des centres d'appels qui, avec leur SMIC, ou à peine plus, ont beaucoup de mal à entrevoir autre chose que des fins de mois difficiles. Nos patrons expliquent pourtant sans arrêt que pour eux aussi c'est la crise.

Ils n'oublient pas d'insister sur les taxes et autres impôts, nous demandant presque de compatir à leurs malheurs de patrons.

Pourtant la part la part des salaires distribuée sur la richesse produite est tombée de 70% à 60% dans les 25 dernières années. En terme de revenu actuel, cela représente une perte de 60 milliards d'euros par an rien comparativement aux années 1950 et 1960. Une paille ! Est-ce bien normal ? Ou est passé l'argent ? Parallèlement, les prix ne cessent d'augmenter, et les postes de dépenses prioritaires, comme le logement, l'énergie, l'alimentation et la santé, connaissent des hausses particulièrement importantes (en 2010 : Fruits et légumes +6,9%, tabac +5,6%, Gaz +13,8%, carburants +14,9%...). Le pouvoir d'achat des salariés ne cesse de se dégrader !

Pendant ce temps, nos patrons et autres actionnaires continuent d'engranger d'énormes profits. Pour nous, la question du partage des richesses est plus que jamais d'actualité. Faut-il rappeler qu'hormis une ou deux entreprises du secteur, la grande majorité des centres d'appels font d'importants bénéfices et Continuent de se développer avec des taux de croissance importants.

Quid du partage ? Pour les salariés ça se concrétise par plus de précarité, flexibilité, bas salaires, difficultés sociales, fins de mois difficiles....

Pour le patronat ce sont les voitures de fonction de luxe, les séjours au soleil pour préparer au mieux les délocalisations et leurs salaires élevés qui représentent plusieurs mois, voire années de notre salaire mensuel. Devant cette situation, le sentiment d'injustice grandit parmi les salariés. Face à notre demande d'augmentation collective, nos directions proposent de plus en plus d'individualiser les salaires avec une part variable de plus en plus croissante ; le tout saupoudré par des primes aussi nombreuses que volatiles et qui auront l'avantage pour l'employeur d'être inatteignables.

Dans le même temps nous subissons une dégradation des conditions de travail, ainsi, après avoir imposé le SMIC à toute la profession c'est sur notre santé que les patrons essayent de tirer profit :

Annualisation, Pause déjeuner à rallonge, Augmentation des cadences, Management agressif... Chaque entreprise du secteur expérimente sa méthode ou sa recette magique pour toujours d'avantage augmenter le taux de profit.

Dans la plupart des entreprises du secteur, les propositions des employeurs représentent une véritable provocation !

Pour nous, la seule solution reste la mobilisation collective de tous les salariés des différents services. Quelle que soit la population (agents de maîtrise, administratifs et bien entendu téléopérateurs) personne ne roule sur l'or dans un centre d'appel.

Sud s'emploiera à créer un maximum d'unité entre les salariés car c'est à cette condition sine qua none, face à ces patrons qui se ressemblent, que nous arracherons des augmentations. Le chacun pour soi n'a qu'un temps ; et quoi qu'il arrive ne paie jamais sur le long terme.

Stop aux pourboires...

Nous ne voulons pas d'une monnaie de singe qui se substitue au salaire, ni d'une carotte accrochée au dessus du poste de travail ! Les employés des Centres d'appels ont droit à un salaire permettant de vivre et non de survivre.
Aller travailler ne constitue pas une sorte de roulette russe ou autre jeu reposant sur le hasard (challenges à répétitions) ...

L'amélioration du salaire fixe doit rester plus que jamais notre priorité.
Beaucoup d'employés du secteur ont un très bas salaire avec pour certains des temps partiels imposés qui les placent dans la catégorie inférieure au seuil de pauvreté.

Alors oui toutes et tous ensemble relevons la tête et exigeons notre dû.

NOS REVENDICATIONS A TELEPERFORMANCE FRANCE :

- *Prime uniforme de rattrapage de 660 euros pour compenser les pertes de revenus entre 2008 et 2010,*
- *Augmentation brute générale des salaires pour 2011 :
90 €/mois employés ;
70 €/mois Agents de Maîtrise;
et 40 €/mois pour les Cadres.*
- *Suppression des conditions d'ancienneté pour le 13ème mois et les tickets restaurant,*
- *Permettre à tous les salariés d'utiliser sans restriction leur droit à 25 jours de congés payés en 2011*
- *Journées de solidarité 2010 et 2011 offertes,.*
- *Renégociation du système de primes (suppression du quartile lié à la compétition entre individus), etc....*

Pas de bla-bla, des résultats !

SUD APPELLE LES SALARIE-ES SUR TOUS LES SITES A SE MOBILISER.

SUD dans l'UES Teleperformance France
www.sudteleperformance.com Tel : 06 84 93 63 69

Issam BAOUAFI (DSC UES) / Cyril CHERSTIA (DSC UES Adjoint)

Joël Manceron (DSC TP Centre-Est) 06 09 84 53 56
Nathalie Carcreff-Reis (DSC TP Centre-Ouest) 06 66 04 46 70
Thierry Arqué (DSC TP Grand Sud) 06 08 92 54 27
Gaylor Duval (DSC TP Nord Champagne) 06 10 17 59 18